



Lettre ouverte au Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

Monsieur le Ministre,

Au nom de la FSU-MAE, nous vous adressons cette lettre ouverte afin d'échanger sur plusieurs questions importantes touchant au fonctionnement du MEAE et de la vie de ses agents.

- Réforme en cours des réseaux de l'Etat à l'étranger
- Evolution des effectifs et la GPEEC au sein du MEAE
- Masse salariale ainsi que les éléments de rémunération des agents en particulier l'indemnité de résidence à l'étranger

Nous constatons pour notre organisation syndicale FSU-MAE que la démarche de performance établie pour le ministère semble artificielle et déconnectée des vrais enjeux. La série de réformes engagées par le MEAE tout au long de ces dernières années : livre blanc, rapports divers sur le fonctionnement du MEAE, le projet MAEDI 21 et à présent le CAP 22 (Comité d'Action Publique 2022) ont été des changements et des adaptations imposées et faites sans concertation.

Ces différents choix effectués et dictés par des contraintes purement comptables poussent à chaque fois l'administration à afficher des économies sans prendre le temps d'analyser et d'étudier l'impact de ces mesures sur notre réseau diplomatique et de rayonnement à l'étranger.

Monsieur le Ministre, réformer les réseaux de l'Etat à l'étranger avec pour simple ambition de décréter une réduction de la masse salariale dans le cadre du projet Action Publique 2022 nous interpelle en tant que représentants des personnels.

Or c'est une réforme en profondeur qui est engagée puisque désormais ce sont les Ambassadeurs qui pilotent celle-ci avec une marge d'action plus élargie en tant que chefs de postes. Ils ont ainsi un rôle renforcé s'agissant de mutualisations ou de transferts opérés des fonctions supports effectués depuis le 1^{er} janvier 2019.

La réforme des réseaux de l'Etat à l'étranger devant conduire à donner plus de moyens aux Chefs de Postes grâce aux transferts d'ETP et des biens immobiliers qui sont opérés.

Ainsi, la question du pilotage politique de cette réforme se pose aujourd'hui plus que jamais !

Il faut pouvoir, Monsieur le Ministre, préserver un service diplomatique et d'influence à la hauteur de l'ambition et des engagements affichés.

Quel autre ministère aurait subi une si grande baisse continue de ses effectifs durant les dernières années ?

Le constat est lourd à nos yeux Monsieur le Ministre et la gestion des effectifs et des compétences au sein du ministère s'est traduite malheureusement par des réductions d'emplois, des baisses de moyens et des économies d'échelle qui fragilisent l'action d'une diplomatie qui se verrait impuissante et sans moyens adéquats.

Ainsi, les efforts budgétaires demandés sont importants mettant en péril l'accomplissement des différentes missions dévolues au sein de notre ministère.

Le seul but recherché étant de faire toujours plus d'économies, quitte à mettre le service public et les agents de ce ministère en danger !

Au nom de la FSU-MAE, nous vous demandons Monsieur le Ministre, de pouvoir préserver l'outil et le pouvoir d'influence de la France à l'international en menant en œuvre une politique qui s'appuierait sur une analyse approfondie en amont et en aval de la réorganisation des modes de gestion actuels au sein de notre ministère sans avoir à fragiliser notre réseau.

La réforme engagée actuellement nous semble être incohérente puisqu'il n'y a pas eu de réflexion en amont sur les transformations diverses, sur les missions attribuées et les évolutions à venir !

L'externalisation des services et le recours à des prestataires externes font que ce Ministère perd de plus en plus de ses missions régaliennes.

Or la diplomatie d'influence tant recherchée et espérée, Monsieur le Ministre, est tributaire des moyens qui y sont dévolus.

S'agissant de la masse salariale, celle-ci devra être réduite d'ici 2022. Cette baisse est très significative pour un ministère qui a déjà vu ses effectifs passer de 16 500 à 13 500 ETP environ en 10 années seulement !

Certains pays comme l'Allemagne ou l'Angleterre voient augmenter leurs budgets et leur nombre d'ambassades et d'effectifs. Ainsi, le FCO (Foreign and Commonwealth Office) avait annoncé en mars 2018 l'augmentation de 15% de ses effectifs avec la création de 250 postes de diplomates supplémentaires.

Pour 2019, notre ministère supprime 160 emplois – ETP, il contribue ainsi à la baisse des effectifs à hauteur de 8% de l'ensemble des suppressions de postes alors que l'action extérieure de l'Etat représente moins de 1% du budget de l'Etat !

C'est un peu dans la précipitation que les ambassadeurs se sont vu assigner au dernier trimestre 2018, un objectif de réduction de la masse salariale compris entre 7 et 13% !

Faute de moyens humains déjà insuffisants, l'inquiétude des agents de ce ministère est grandissante : Les difficultés remontées par nos collègues tant en administration centrale qu'à l'étranger démontrent combien leurs conditions de travail sont difficiles.

Le travail à flux tendu est devenu le quotidien assumé et vécu par nos collègues !

Pour la FSU-MAE, nous considérons que pour répondre aux besoins des usagers et de la communauté française à l'étranger, il faut permettre au MEAE de poursuivre ses évolutions sur d'autres bases que celles mises aujourd'hui dans le paysage par le gouvernement en s'appuyant davantage sur la professionnalité et l'engagement des agents.

Devant cette nouvelle réforme d'envergure lancée pour l'Etranger, la FSU-MAE souligne de nouveau le manque de vision prospective en mettant l'accent prioritairement sur les missions tout en préservant le cœur du métier de notre ministère, celui de sa diplomatie d'influence touchant aux domaines de l'éducation, de la culture, de l'économie et du tourisme par exemple.

Nous tenons à souligner notre attachement aux valeurs universelles et soulignons malheureusement de nouveau que le MEAE semble subir plus des décisions lourdes qu'il ne les décide !

Cela serait bien dommage car la réforme des réseaux de l'Etat à l'Etranger ne doit pas être seulement dictée par des impératifs et des contraintes budgétaires et comptables.

Dans ce contexte global, les remontées du terrain sont alarmantes, les conditions de travail des collègues sont inquiétantes : dépassements du quota horaire, dérives managériales et démotivation des équipes se ressentent de plus en plus.

Sur la situation particulière de **nos collègues recrutés locaux (RL)**, la FSU-MAE demandent que soient améliorées leurs conditions de rémunération et de protection sociale. En effet cette catégorie de personnel s'investit pleinement et contribue également au rayonnement de la France à l'étranger.

Sur la question de l'imposition concernant les RL de nationalité française, nous regrettons de voir opérer cette distinction entre agents recrutés locaux français de la zone SEPA et ceux hors SEPA. Le prélèvement à la source PAS doit être appliqué à tous et directement ce qui soulève à nos yeux la question de l'égalité de traitement !

Nous attirons de nouveau l'attention de l'administration sur la situation particulière des **recrutés locaux** engagés dans les différents services diplomatiques, consulaires, culturels et scolaires AEFÉ **au Maroc** s'agissant des **renouvellements de leurs titres de séjour** et des modalités de régularisation de leurs contrats de travail. Nous vous avons saisi à ce sujet Monsieur le Ministre par écrit et avons par ailleurs soulevé de nouveau cette question lors du dernier CTM, sans avoir reçu de réponse à ce jour de votre part. Car il s'agit avant tout pour la FSU-MAE de préserver les droits contractuels et acquis de nos collègues RL de nationalité non marocaine du réseau marocain. Les négociations d'après les informations recueillies arrivent à leur terme mais tout n'est pas encore arrêté à ce jour. La mesure de dérogation accordée par les autorités marocaines prévue le 15 juillet 2019 arrive à expiration et les inquiétudes de nos collègues et de leurs familles impactées également par cette mesure sont importantes. **Tous les contrats de travail en cours doivent être régularisés rapidement.**

Le Ministère augmente le nombre de contractuels sur des emplois souvent pérennes et qui se justifient, accentue le recours aux **Volontaires Internationaux et aux recrutés locaux qui travaillent quelquefois dans des conditions très difficiles**. Nous avons vu paraître dernièrement plusieurs appels à candidature pour des postes de responsabilité sous la forme de CRSP (Contrat recruté sur place, grille locale avec majoration de 15 IRE). **Nous dénonçons cette nouvelle forme de recrutement low-cost qui pourra mettre en péril notre réseau à l'étranger.**

Monsieur le Ministre, les agents de ce ministère sont dans l'attente d'**amélioration de leur pouvoir d'achat** et il est plus qu'urgent de prouver votre attachement par des mesures concrètes, autrement qu'en leur défaveur. **Il est grand temps d'intervenir en faveur de vos personnels, d'engager la bataille pour des hausses de salaire visant à compenser les pertes successives de pouvoir d'achat, de revaloriser les primes et surtout de défendre le statut mis à mal des agents sous votre autorité.**

S'agissant du **réseau culturel à l'étranger**, les diminutions des moyens alloués aux établissements à travers les baisses constantes des subventions allouées viennent mettre encore plus des pressions aux collègues qui doivent veiller à l'augmentation de l'autofinancement. Celui-ci s'articule autour d'une **logique de privatisation** que nous déplorons pour les services extérieurs de l'Etat sous tutelle du ministère des affaires étrangères : Y a-t-il eu du nouveau par rapport au statut des EAF ?

Nous nous sommes sans cesse élevés contre l'insuffisance des moyens alloués à l'établissement public **Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE)**, qui ne dispose pas des ressources suffisantes pour lui permettre de faire face aux charges qui pèsent sur elle.

Dans le réseau comme en centrale, les suppressions de supports budgétaires ont des conséquences irréversibles, et les personnels n'en sont évidemment pas épargnés.

L'avenir de l'AEFE et de l'enseignement français à l'étranger est en danger. La carence des moyens se poursuit et s'aggrave, la coupe budgétaire de l'été 2017 continue de produire ses effets destructeurs et **de nouvelles suppressions de postes massives s'annoncent**. Il en va de même de la **destruction programmée des missions de l'Agence**, transformée dans tous les projets en opérateur de « marché éducatif ». L'Établissement public s'est totalement éloigné de ses missions d'excellence, au passage en ignorant la loi de 1990 et la mission de service public que celle-ci lui assigne, et l'Agence organise elle-même la privatisation de l'enseignement français à l'étranger, qui la détruira rapidement !

Les syndicats de la FSU restent mobilisés pour l'enseignement français à l'étranger au sein de l'Établissement public, pour et avec les personnels, les élèves et leurs familles. Concernant l'avenir

de l'établissement public et de l'enseignement français à l'étranger, nous réaffirmons notre totale opposition à tout projet qui viserait à imposer une quelconque mobilité aux personnels résidents.

La remise en cause des prérogatives régaliennes du MEAE, l'ouverture d'une bourse d'emploi « Interministérielle » (opacité du projet), le recours facilité aux contractuels...toutes les annonces réalisées et la vision du MEAE qui ressort de ces mesures ont pour effet de créer un climat anxiogène au sein d'un ministère qui a déjà fait l'objet d'amputations successives au cours des dernières années ayant entraîné une augmentation des tâches assumées par les agents et une pression accrue. Qu'en est-il des perspectives de carrière pour les agents ayant décidé de passer les concours du MEAE ?

Nous réitérons, Monsieur le Ministre, au nom de la FSU-MAE, notre attachement au dialogue social constructif et vous remercions des précisions que vous pouvez nous apporter à l'ensemble de nos interrogations.

Le bureau SUPMAE-FSU